



ACADÉMIE DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Corps d'inspection

Inspection d'académie - Inspection pédagogique régionale
IA-IPR Arts Plastiques

Affaire suivie par :
Bruno DURAND
Tél : 03 80 44 87 05
Mél : bruno.durand@ac-dijon.fr

2 G rue Général Delaborde
BP 81 921
21019 Dijon cedex

Dijon, le 4 septembre 2020

Bruno DURAND
IA-IPR Arts plastiques

à

mesdames et messieurs les professeurs d'Arts
plastiques
s/c de mesdames et messieurs les chefs
d'établissement

Objet : Lettre de rentrée 2020-2021

Chères et chers collègues,

Je vous souhaite une bonne rentrée à toutes et à tous et tiens à vous assurer de mon attention tout au long de cette nouvelle année scolaire qui, du fait de la crise sanitaire que nous traversons, présente inévitablement des contours incertains.

En premier lieu, je tiens à réitérer mes remerciements pour votre investissement et mes félicitations pour la qualité du travail réalisé ces derniers mois. Ça n'est pas une formule imposée. Sûrement ne faisons-nous qu'insuffisamment cas du rôle joué par les enseignements artistiques au cours de la période qui vient de s'écouler ; jamais, en tous les cas, l'expression « *éducation par l'art* » ne fut aussi justifiée.

Notre enseignement a été déterminant durant ces mois, et vous avez été, très souvent, les relais d'une culture - artistique et générale - pour le plus grand nombre. Nous avons pu apprécier combien cet enseignement qui est le nôtre s'avère être **le lieu idéal de l'innovation pédagogique**. En attestent les retours d'expériences, de séquences de travail, de travaux d'élèves, que vous m'avez fait parvenir ou qui ont été déposés sur le site.

En cette période de tensions, l'expérience d'*actualisation* qu'est **la créativité** a permis à nombre d'élèves de convoquer une part d'eux-mêmes. C'est en cela que les arts plastiques s'intéressent, dans le cadre commun de l'École, aux singularités.

Cela n'est sans doute pas étranger à l'engouement (la « vague ») que suscite notre enseignement au regard du nombre de lycéens qui s'engagent dans l'option de spécialité !

On a constaté aussi, durant cette période, combien **l'œuvre d'art est matière à enseignement** ; jamais la culture artistique n'a été autant mise en avant grâce aux professeurs. C'est une idée à conserver.

Je vous ai fait parvenir, voici quelques jours, un texte - présent également sur notre site - émanant du groupe IGESR-EEA donnant des pistes quant à notre enseignement spécifique en ce début d'année scolaire. Ce sont les deux principes de « sécurité » et de « continuité pédagogique » qui priment ; ils fondent, comme pour les autres disciplines, ce dernier.

Des situations très différentes entre les établissements concernant l'accès aux salles d'arts plastiques, le matériel, les dispositifs, les horaires, le format des groupes classe, existent. Or, cette année, il nous faudra toutefois tendre au maximum vers un enseignement des arts plastiques conforme à l'esprit de la discipline et aux programmes d'enseignement ; ça n'est pas facile mais ça tient, dans le fond, au « *désir* de faire quelque chose malgré tout ».

Le texte de l'IGESR insiste sur deux points :

- Tirer parti de la plasticité des programmes et des savoirs professionnels des enseignants ;
- concevoir des situations pédagogiques propices au retour à la scolarité en fonction des situations ; en nous appuyant sur la nature curriculaire des programmes.

Il préconise ensuite que jusqu'à la Toussaint, nous partions « des compétences à travailler pour puiser dans les questionnements des programmes les plus propices à la mise à niveau des élèves ».

Cela signifie une [...approche souple, modulée, mobilisant l'autonomie et la responsabilité professionnelle des enseignants...] qui s'adapte aux situations locales.

Nous allons finalement apprendre de cette crise sanitaire et de la situation actuelle et nous demander : qu'est-ce qui est important pour un collégien, pour un lycéen, en termes d'éducation à l'art ?

Le plaisir de « faire » ainsi qu'une approche plus scientifique de l'histoire de l'art semblent un beau projet.

Nous reviendrons prioritairement sur ces aspects lors de nos formations pédagogiques.

- **Le Plan de formations pédagogiques** : en ce qui concerne le calendrier, je vous renvoie à la partie commune de la lettre de rentrée.
Les formations à public désigné commenceront à partir du 23 novembre ; nous aurons, comme chaque année, une formation par département qui nous permettra de revenir sur les points évoqués plus haut ; nous bénéficions de trois parcours M@gistere, une à candidature individuelle (TICE) et deux à candidature désignée pour les contractuels et pour la préparation à l'agrégation interne. Pour cette préparation au concours, vous devez m'informer afin que je vous inscrive. La journée d'étude disciplinaire en lien avec l'université n'a pu avoir lieu cette année, elle est reconduite pour 2021 ; vous avez été nombreux à vous inscrire ce dont nous nous réjouissons.
- **Les certifications complémentaires** : je vous invite à vous présenter à ces certifications ; peu d'enseignants d'arts plastiques sont candidats ; vous avez, au collège comme au lycée, un rôle essentiel à jouer auprès des équipes qui montent des projets autour du cinéma-audiovisuel, du théâtre, etc...
- **Les « Espace – Lieux de Rencontres avec l'œuvre » (E-LRO)** que l'on nommait « galeries au collège » : il en existe quelques-uns de ces espaces dans notre académie que nous allons essayer de fédérer. Je vous propose, quand cela est possible – il faut trouver un lieu sécurisé à l'intérieur de l'établissement – de réfléchir à la création de tels « espaces » véritablement lieux d'échanges inter-degrés et de travaux transdisciplinaires.

Deux informations :

- David GUTKNECHT - lycée Lamartine, Mâcon - sera désormais notre webmaster ; il s'occupera du site disciplinaire. Je le remercie d'avoir accepté ce travail comme je remercie Maxime BOURGEOUX qui a, durant plusieurs années, assuré cette fonction centrale pour tout le monde. Il s'est pleinement investi dans cette fonction et nous avons pu compter sur son engagement particulièrement durant toute la période que nous venons de vivre ;

- À titre personnel, je m'occuperai dorénavant du dossier « cinéma-audiovisuel » pour l'académie.

Très belle année scolaire.

**L'inspecteur pédagogique régional
en charge du dossier cinéma audiovisuel,
et du dossier Histoire des arts avec Isabelle MAGNIN**

Bruno DURAND

